

Procès-verbal – Assemblée générale Aïkikai Limoges



16 juin 2025

Date : 16 juin 2025

Lieu : Dojo, 7 rue Jena Macé, 87100 Limoges

Membres du bureau présent : 1

Membres présents : 13

Ouverture de l'assemblée générale à 19h30.

Rapport d'activité et vie du club

32 adhérents à l'heure actuelle dont les 3 licenciés de l'Aunkaï et 2 personnes ne pratiquant plus à l'heure actuelle.

Nouveaux grades de cette année :

- 3 promotions de 6^e kyu
- 1 promotion de 5^e kyu
- 1 promotion de 3^e kyu
- 1 promotion de 2^e dan
- 1 promotion de 3^e dan

Arrêt du cours d'Aunkaï du mardi soir : volonté de Robert Péchalat de mettre en place d'un cours d'armes le mardi soir à la place de l'Aunkaï. A l'heure actuelle, l'association ne s'associerait pas à la démarche.

Idée d'ouvrir un cours d'aïkido à Saint Junien : le projet est en cours.

Cours enfant : Robert Péchalat n'animera plus un cours de karaté enfant le mercredi entre 16h30 et 18h et propose au club de prendre ce créneau. Cela nécessite d'avoir un animateur avec un brevet et possiblement une personne supplémentaire en aide. Nuria souhaite ouvrir le cours

seulement à partir de 10 enfants. Les frais d'inscription de ces enfants seront utilisés pour rémunérer Nuria.

Le comité technique de l'association (ceux qui décident pour les passages de kyu, la lignée pédagogique du club) s'élargit pour faire entrer Garance qui vient d'avoir son 3^e grade. Le jury pour les passages de kyu restera composé de Nuria et Sylvain avec un suppléance Garance.

Stages organisés par le club : cette année il y a eu 4 stages organisés. Le bureau fait part de son souhait de conserver 2 invités réguliers tous les ans, Laura Benevelli et Benjamin Rebouillat, et de changer les autres invités (1 ou 2 par an supplémentaires).

Rapport financier

Les mouvements de charges et de produits sont plus ou moins équivalents : autour de 8 000€. L'équilibre est atteint. Le fonds de roulement de l'association s'élève à 2 400€.

La charge la plus importante est liée au loyer du dojo. Les frais de formation et d'aide à la pratique sont le 2^e poste de dépense (prix des stages, BF de Benoît, frais de voyages lors des stages, douane lors de commandes d'armes...).

Le rapport financier est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

Membres du bureau

Propos liminaires : souhait du bureau de l'association d'une participation plus importante de l'ensemble des membres de l'association à la vie du club.

Rappel des rôles des membres du bureau :

- Président de l'association : convoque les assemblées générales, participe aux instances interdépartementales et/ou régionales
- Trésorier : tient les comptes de l'association, s'assure de la régularité et sincérité des dépenses
- Secrétaire de l'association (Benoît à l'heure actuelle) : prise de notes lors des réunions, inscriptions et licences au niveau fédéral, réservations pour les stages

Election du nouveau bureau :

Le bureau actuel est composé de Fred en qualité de président, Nuria en qualité de trésorière et Benoît en qualité de secrétaire.

Il est soumis au vote l'élection de nouveaux membres du bureau :

- Président : Benoît
- Trésorier : Nuria

- Secrétaire : Emilie

Le nouveau bureau est validé à l'unanimité.

Changement de fédération

En France, il existe 2 grandes fédérations : FFAAA et FFAB. A l'heure actuelle, le dojo est affilié à la FFAB. Cependant, la direction technique est celle de la FFAAA.

Au sein du département, il n'y a pas de clubs affiliés à la FFAAA, nous serons le premier.

Lors des passages de grades, et ce depuis 2 ans, les jurys sont différents selon la fédération, ce qui pénalise les pratiquants de notre club.

Pour des raisons de cohérences techniques, il est proposé au vote le changement de fédération (passage de la FFAB à la FFAAA).

L'avantage de passer à la FFAAA est la possibilité de monter un comité interdépartemental (CID) avec un club de Corrèze. Dans ce cadre, lorsque des stages sont organisés, des aides peuvent être octroyées par la fédération.

Le changement de fédération est soumis au vote et est adopté à la majorité des membres présents (11 votes favorables et 3 abstentions).

L'assemblée générale se conclut à 20h26.

Limoges, 18-06-2025

Le Président :



La trésorière :



La secrétaire :